

**Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement**  
**Séance du lundi 24 octobre 2016**

**Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, relatif  
aux tournages sauvages sur le TEP Duperré**

Considérant que le TEP Duperré, à la suite de sa rénovation en 2015, est la cible de tournages « sauvages » sans autorisation préalable ;

Considérant que ces tournages « sauvages » pénalisent les utilisateurs, jeunes du quartier, car ils se déroulent sur leur temps d'occupation ;

Considérant que ces tournages illégaux sont par conséquent non facturés ce qui occasionne un manque à gagner pour la Ville de Paris ;

Considérant que le TEP Duperré n'est pas surveillé durant la journée ;

Considérant que ni les agents de la DJS ni ceux de la DPSP ne semblent habilités à verbaliser les contrevenants, un protocole d'accord entre les deux directions étant en discussion depuis plusieurs mois ;

**Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> émettent le vœu que la Maire de Paris :**

- **Mobilise les moyens humains nécessaires pour mettre un terme aux tournages « sauvages » sur le TEP Duperré.**